

Annexe 4

Demande de visioconférence par un candidat à un poste de l'université de Nîmes

La présente demande doit être complétée et envoyée par le candidat à la Direction des Ressources Humaines de l'université de Nîmes par courriel **au minimum 10 jours ouvrés avant la date de l'audition** (Date d'envoi du mail faisant foi).

Référence Galaxie de l'emploi :	
Je soussigné (Nom et Prénom):	
demeurant :	
N° de téléphone :	Mail :
candidat à l'emploi d'enseignant-chercheur dont la référence figure ci-dessus, souhaite pouvoir bénéficier de la visioconférence pour mon audition par le comité de sélection prévue le _____.	
Je reconnais avoir été informé(e) que l'université de Nîmes ne peut être tenue responsable de toute difficulté de connexion qui rend impossible l'audition du candidat et ce quelle que soit sa source.	
Coordonnées de l'organisme d'accueil distant lors de la visioconférence	
Rappel : <i>Les candidats qui souhaitent bénéficier de la visioconférence ont uniquement la possibilité de le faire dans un établissement relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, le rectorat de l'académie la plus proche de leur domicile, un autre organisme de recherche ou d'enseignement supérieur à l'étranger, les missions diplomatiques et les postes consulaires de la France à l'étranger. (Article 4 de l'arrêté du 17/11/2008 fixant les modalités de recours aux moyens de télécommunication pour le fonctionnement des comités de sélection)</i>	
<u>Nom et adresse du lieu d'accueil :</u>	
<u>Coordonnées d'un technicien du service en charge de la visioconférence :</u>	
Service :	
Nom et prénom du technicien :	
N° de téléphone :	Mail :
Fait à _____, le _____	Signature du candidat
Reçu par la DRH de l'université de Nîmes le : _____	Signature

Une copie de pièce d'identité (avec photographie clairement lisible) doit impérativement être jointe lors de la communication à la DRH de l'université de Nîmes du présent imprimé.

Cette même pièce devra être présentée le jour de l'audition.

L'ensemble des informations demandées sur la présente fiche est obligatoire : toute information manquante entrainera la nullité de la demande.